

Industrie pharmaceutique: La guerre des labos

• 7 dissensions au sein de l'Amip

• La baisse des prix du médicament a été le déclencheur

GROS malaise au sein de l'Association marocaine de l'industrie pharmaceutique (AMIP). Sept laboratoires nationaux sur les 15 que compte l'association ont claqué la porte en pleine assemblée générale électorale. Bien évidemment, la décision était mûrement réfléchi. Les démissionnaires n'ont même pas attendu l'élection du nouveau président de l'Amip devant succéder à Abdelghani El Guermaï, prévu dans la même journée. Contacté par L'Economiste, El Guermaï n'a pas donné suite à notre requête. Après la démission, les langues se délient. La récente adoption du décret relatif à la baisse du prix du médicament a été l'élément déclencheur. Mais les raisons du malaise sont plus profondes et remettent en cause l'existence de cette

association dans sa configuration actuelle. «Les laboratoires ne se reconnaissent plus dans cette association. Au moment de la création de l'Amip, il n'était question que d'un seul type de médicament. Or, depuis quelques années, il y a les génériques qui ont leurs propres spécificités. L'Association était un mélange entre les princeps et les génériques, entre les laboratoires nationaux et étrangers», affirme Mohamed Houbachi, président de Polymédic. Le mélange des genres a d'ailleurs été à l'origine du départ des multinationales, qui ont créé Maroc Innovation Santé (MIS). Les laboratoires étrangers ont été suivis par les génériqueurs à travers la création de l'Association marocaine des médicaments génériques (AMMG). Ce qui n'a pas empêché certains laboratoires d'avoir un pied dans deux associations en même temps Amip et MIS ou AMMG et MIS, car ils fabriquent à la fois des génériques et des princeps. Un double positionnement qui ne servait les intérêts de personne.

Le décret sur les médicaments n'a



Les dissensions au sein de l'Association marocaine de l'industrie pharmaceutique interviennent un an après la signature du contrat-programme avec le gouvernement (Ph. Jarfi)

prévu aucune disposition pour le développement des génériques. «Le texte dispose qu'il faut réactualiser périodiquement le prix du générique, qui doit toujours être inférieur au prix du princeps correspondant. Supposons qu'un laboratoire décide de baisser drastiquement le prix, après 25 ans d'exploitation, les génériqueurs sont obligés de s'aligner sans être sûrs de pouvoir assumer cette baisse», précise Abdelhak Benkkabou, président de Synthémédic. Ce qui, de l'avis des génériqueurs, prouve que leur industrie a été mal défendue par l'Amip. Lors des négociations relatives au même décret, l'Association n'a pas obtenu la hausse des prix des médicaments dont le prix est plus bas que celui du benchmark en guise de mesure compensatoire.

près de l'opinion publique. «Le décret sur la baisse des médicaments est un échec cuisant pour l'ensemble de l'industrie», assène Houbachi. L'échec dans les tractations avec le ministre de la Santé pour modifier le décret n'est-il pas révélateur d'une approche qui a vécu? «Au-delà du problème du décret, la gestion du secteur de la pharmacie ne s'est pas adaptée aux changements survenus tant au Maroc qu'à l'étranger. Au lieu de s'adapter, l'Amip a continué de défendre la profession avec une vision passéiste. L'Association ne faisait que défendre des privilèges et non pas des intérêts», déclare Benkkabou. L'industrie pharmaceutique a d'ailleurs toujours été accusée d'être assise sur une rente et de continuer d'en redemander. Pour Benkka-

Environnement peu «friendly»

APRÈS la démission de sept laboratoires de l'Association marocaine de l'industrie pharmaceutique (AMIP), d'autres unités industrielles seraient sur le départ. Les démissionnaires affirment que c'est une décision «irréversible». Aujourd'hui éclaté, le paysage pharmaceutique devrait bientôt connaître une profonde mutation.

Les démissionnaires proposent la création d'une confédération regroupant toutes les associations et représentant l'industrie pharmaceutique dans son ensemble, y compris les grossistes et les pharmacies d'officine. L'objectif étant de défendre «d'une seule voix les intérêts du médicament dans sa globalité». La confédération serait susceptible d'adhérer à la CGEM pour avoir une plus grande visibilité. □

L'architecture de l'Association est pointée du doigt par les démissionnaires. «Depuis le début, l'Association a mal négocié le décret sur la baisse des prix avec le ministre de la Santé. Et non seulement, le texte a finalement été adopté en force, mais la réputation de l'industrie pharmaceutique a été ternie», rappelle Houbachi. Le constat est lié aux accusations du ministre de tutelle selon lesquelles les laboratoires pharmaceutiques ont profité pendant 20 ans du laisser-aller des gouvernements qui se sont succédé pour engranger des bénéfices colossaux en s'abstenant de répercuter les différentes baisses de prix. Des accusations qui n'ont pas manqué d'être relayées au-

bou, l'Amip ne s'est pas régénérée et n'a pas fait son aggiornamento. Au lieu de se moderniser et de renouveler ses effectifs, «l'Association est devenue une affaire de famille», affirme un industriel. Le départ de sept laboratoires de l'Amip intervient presque un an après la signature du contrat-programme avec le gouvernement. Une feuille de route dont aucune mesure n'a été concrétisée jusqu'à présent. Comme pour les autres contrats-programmes d'ailleurs signés le même jour. □

Hassan ELARIF